

Où vivent les données de la Ville de Rocheveyre

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Hébergement, accès par rôle, registre des traitements, traçabilité · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Il est écrit pour être remis tel quel à votre délégué à la protection des données** : chaque ligne est vérifiable sur une configuration ou sur un journal, aucune ne repose sur une déclaration d'intention.

Où tourne l'agent — deux architectures, une seule conséquence

Architecture	Ce qui sort du réseau de la commune	Exposition au Cloud Act et au FISA 702	Quand la choisir
Inférence locale, sur une machine de la mairie	Rien. Aucun flux ne quitte le réseau.	Réduite à sa plus simple expression — aucun flux ne quitte le réseau	Quand la commune dispose d'une salle et souhaite l'isolement total

Architecture	Ce qui sort du réseau de la commune	Exposition au Cloud Act et au FISA 702	Quand la choisir
Ressource dédiée et isolée, hébergée en France, sous droit français	Rien qui quitte le territoire ni l'Union européenne	Réduite par l'architecture ; la localisation ne suffit pas à elle seule, et l'exposition est documentée pour la configuration retenue	Le cas courant — exploitation et mises à jour assurées par nos soins
Mutualisation entre collectivités	Non pratiquée. Un environnement strictement dédié à Rocheveyre.	—	—
Options selon le niveau d'exigence	SecNumCloud, et HDS pour un périmètre santé	—	Une seule architecture pour le RGPD et pour la réduction de l'exposition extraterritoriale

Les accès de l'agent, source par source — ce qui est ouvert et ce qui ne l'est pas

Source	Accès de l'agent	Accès de la direction des finances	Ce que cela interdit dans les faits
Logiciel financier — grand livre, engagements, mandats, titres, marchés	Lecture seule	Lecture et écriture	Aucun mandat, aucun titre, aucune écriture ne peut être créé ni modifié par l'agent

Source	Accès de l'agent	Accès de la direction des finances	Ce que cela interdit dans les faits
SIRH — données agrégées d'effectif et de masse salariale	Lecture seule, en agrégé	Lecture	L'agent ne descend pas sous la maille de 5 agents
Bulletins de paie individuels, dossiers individuels d'agent	Aucun accès, ni en lecture ni en écriture	Accès réservé au service RH	Ils n'ont aucun rôle dans le calcul d'une masse salariale : ils ne sont pas ouverts du tout
Motifs médicaux d'arrêt de travail	Aucun accès	Accès réservé à la médecine du travail	Un taux d'absentéisme se calcule sur des jours, pas sur des motifs
Coordonnées bancaires des tiers et des agents	Aucun accès	Lecture restreinte à deux gestionnaires nommés	Aucune donnée de paiement n'entre dans un tableau de bord
Gestion du temps et des absences	Lecture seule, en agrégé	Lecture	—
Applications d'activité — réservation des équipements, restauration	Lecture seule	Lecture	—
Les 340 tableurs de service	Lecture seule	Lecture	L'agent signale les écarts, il ne corrige jamais un tableur d'un service
GED des délibérations et des rapports	Lecture seule	Lecture et écriture	L'agent produit des projets ; un agent public les dépose

Le principe qui commande cette table est celui de l'article 5.1.c du RGPD : ne sont exposées que les données nécessaires à la finalité poursuivie. Un bulletin de paie porte bien plus que ce dont une masse salariale a besoin ; un motif d'arrêt n'a aucun rôle dans un taux d'absentéisme. **Chaque accès de la table ci-dessus se retire d'un mot, et le retrait est effectif à la seconde** — sans redémarrage, sans intervention, sans délai. **Et l'agent se branche sur l'existant : aucune migration, aucune reprise de données, aucun changement d'outil imposé aux services.**

Le registre des traitements de la direction, déjà rédigé

Traitement	Finalité	Base légale	Données traitées	Durée fixée par la commune
Production des tableaux de bord de pilotage	Piloter le service public communal	Mission d'intérêt public — art. 6.1.e du RGPD	Données financières et données d'activité, agrégées	Durée de conservation des pièces budgétaires de la commune
Indicateurs RH agrégés	Suivre effectifs, masse salariale et absentéisme	Mission d'intérêt public — art. 6.1.e	Effectifs et jours d'absence agrégés, maille minimale 5 agents	5 exercices glissants
Réponse aux questions chiffrées	Renseigner élus et directions	Mission d'intérêt public — art. 6.1.e	Question posée, périmètre retenu, chiffre servi, demandeur	2 ans
Journal des accès et des productions	Tracer qui a lu quoi, et d'où vient chaque chiffre	Obligation de sécurité — art. 32 du RGPD	Horodatage, rôle, motif, objet consulté	3 ans

Traitement	Finalité	Base légale	Données traitées	Durée fixée par la commune
Journal des validations	Établir qui a arrêté chaque chiffre diffusé	Mission d'intérêt public — art. 6.1.e	Nom de l'agent public, date et heure, document validé	Durée de conservation du document validé

Les durées ci-dessus sont celles que la commune a fixées à son registre, à une date que le registre porte. Elles ne sont pas présentées comme une règle de droit : le droit fixe des principes — nécessité, minimisation, limitation de la conservation —, la collectivité en tire des durées et les assume. **Une revue annuelle de trente minutes avec votre délégué à la protection des données vous apporte la liste des accès qui n'ont servi à rien sur l'année et celle des conservations arrivées à terme. Vous décidez de fermer et d'effacer ; l'agent apporte la liste plutôt que d'attendre qu'on la lui demande.**

Ce qu'on sort le jour où un élu conteste un chiffre en séance

Pièce	Ce qu'elle établit	Où elle est prise	Délai de production
1 — Le chiffre lui-même	Son périmètre déclaré, sa date d'arrêté, la requête en français qui le produit, et les lignes qui le composent — mandats, titres, factures — avec leur numéro	Logiciel financier + fiche d'indicateur figée avec le tableau	Immédiat, depuis la barre du graphique

Pièce	Ce qu'elle établit	Où elle est prise	Délai de production
2 — Qui a arrêté le chiffre	Nom de l'agent public qui a validé, date et heure. Sur l'exercice : 32 tableaux de bord, 32 validations nommées ; 6 rapports, 6 validations ; 0 diffusion sans validation.	Journal des validations	Immédiat
3 — Ce que chacun avait su, et quand	L'annonce d'intelligence artificielle faite dès la première phrase de chaque échange, et la possibilité de demander un agent public — 96 l'ont demandé, 96 l'ont eu	Journal des annonces et des transferts	Immédiat
4 — La reproductibilité	La même question reposée en séance redonne le même chiffre : requête et date d'arrêté sont figées avec le tableau. 32 tableaux de bord, 32 rejouables à l'identique.	Fiches d'indicateur figées	Immédiat
5 — Le dossier d'accès d'un agent, s'il le demande	Les données agrégées qui le concernent, les lectures faites de son dossier et leur motif — droit d'accès de l'article 15 du RGPD	Toutes les sources ci-dessus	Une minute — la difficulté habituelle est de rassembler les pièces ; elles sont déjà rassemblées

L'annonce d'intelligence artificielle n'est pas une option de configuration. L'article 50 §1 du règlement européen sur l'IA impose, depuis le 2 août 2026, d'informer toute personne qui interagit avec un système d'IA, sauf lorsque la

chose est manifeste. Elle est intégrée au message d'accueil, sur tous les canaux ouverts aux élus et aux directions. **Et elle est journalisée : c'est cette trace qui la rend démontrable, pas la déclaration.**

Architecture retenue — inférence locale ou ressource isolée hébergée en France —
arrêtée le : _____

Date de la revue annuelle avec le délégué à la protection des données : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.